



Paris, le vendredi 15 juillet 2011

Direction
Affaire suivie par Jérémy DEL BEL
☎ : 01 40 51 36 12
✉ : logement-en-ville@crous-paris.fr
Réf. : DIR/JLH/RL/11.51

Objet: mise en place du « label CROUS »

Madame, Monsieur,

Le réseau des œuvres universitaires (le CNOUS et les CROUS), opérateur public du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, gère le premier parc de logements sociaux collectifs destinés aux étudiants, soit plus de 163 000 lits.

En complément de l'offre gérée en direct, le réseau des CROUS à travers ses services de proximité permet également à près de 70 000 étudiants chaque année de trouver un logement abordable soit chez des particuliers soit en aidant gratuitement les étudiants à trouver un logement auprès de bailleurs privés individuels.

En demandant au CROUS de vous mettre en relation avec des étudiants en recherche d'une solution d'hébergement, vous contribuez à cet effort d'amélioration des conditions d'accueil, et je vous en remercie.

Afin de valoriser cet engagement, le réseau des œuvres souhaite créer à votre intention un label dès la rentrée 2011.

Ce « label CROUS » s'articule autour de quatre grands axes :

- la qualité appréciée au regard des critères réglementaires du logement décent,
- le montant du loyer, des charges, et des éventuelles prestations,
- le respect des bonnes pratiques en matière de rapports locatifs entre le bailleur et le locataire,
- la localisation tenant compte de la proximité des centres d'enseignement et des équipements sportifs et culturels.

L'obtention de ce label vous permettrait de bénéficier des trois avantages suivants :

- l'image de confiance d'un acteur reconnu du logement étudiant,
- la promotion de votre annonce sur la centrale du logement étudiant des CROUS,
- une information sur le dispositif de garantie du risque locatif (GRL).

Je vous propose un questionnaire d'auto-évaluation (en annexe) qui vous permettra de vérifier dans quelle mesure le logement que vous souhaitez louer répond aux critères du label.

Dès lors que vous souhaitez vous engager dans cette procédure, nous vous saurions gré de nous retourner par courrier postal ou électronique (logement-en-ville@crous-paris.fr) le document pour bénéficier de ce label .

Nous restons à votre disposition pour tout élément d'information complémentaire que vous jugeriez utile.

Le directeur du Crous de Paris

Denis LAMBERT

NOTA : Cette démarche de labellisation n'a pas de caractère obligatoire et n'engendre pas de coûts supplémentaires. L'obtention du label n'est donc pas une condition sine qua non pour la publication de votre offre sur le portail logement du CROUS.

Critères d'éligibilité au Label "Logement CROUS"

Questionnaire d'auto-évaluation pour les propriétaires			Réponses OUI / NON Montant	Paraphes		Observations
				Le Bailleur	Le locataire	
Localisation	0	Dans quelle commune est situé le logement que vous souhaitez mettre en location à un étudiant ?	PARIS			
	1	Le temps de trajet entre le logement les établissements d'enseignement supérieur les plus proches est-il inférieur à 45 minutes en transports en commun ?	OUI / NON			
	2	Le temps de trajet entre le logement les établissements d'enseignement supérieur les plus proches est-il inférieur à 30 minutes en vélo ?	OUI / NON			
	3	Le temps de trajet entre le logement les établissements d'enseignement supérieur les plus proches est-il inférieur à 15 minutes à pieds ?	OUI / NON			
Contrat de location et respect de la réglementation	4	Dans le cadre du processus de labelisation, vous engagez-vous à utiliser le modèle de contrat fourni par le réseau des œuvres pour établir votre contrat de location ?	OUI / NON			
	5	Acceptez-vous les dispositifs de cautionnement solidaire publics ou institutionnels tel que : LOCAPASS, FSL, Fonds de garantie collectivités territoriales... ?	OUI / NON			
	6	Acceptez-vous le cautionnement solidaire de tiers non domiciliés sur le territoire national ?	OUI / NON			
Sécurité des personnes et des biens	7	Murs, sols et plafonds sont-ils en bon état et exempts de désordres apparents de type fissures, moisissures, trous, percements ?	OUI / NON			
	8	Les menuiseries extérieures (et la couverture avec ses raccords et accessoires pour les logement sous-toiture) assurent-elles la protection contre les infiltrations d'eau dans l'habitation ?	OUI / NON			
	9	Les dispositifs de retenue des personnes, dans le logement et leurs accès, tels que garde-corps des fenêtres, escaliers, loggias et balcons, sont-ils présents et en bon état ?	OUI / NON			
	10	Les matériaux de construction, canalisations et revêtements du logement sont-ils exempts de défauts apparents susceptibles de porter atteinte à la santé et la sécurité physique des locataires ?	OUI / NON			
	11	Certifiez-vous sur l'honneur que les réseaux et branchements d'électricité et de gaz et les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sont en bon état d'usage et de fonctionnement ?	OUI / NON			
	12	Le logement dispose-t-il de dispositifs de ventilation, haute et basse le cas échéant, de type entrée d'air ou VMC, permettant un renouvellement de l'air adapté aux besoins d'une occupation normale du logement ?	OUI / NON			
	13	Les pièces principales bénéficient-elles d'un éclairage naturel suffisant et d'un ouvrant donnant à l'air libre ou sur un volume vitré donnant à l'air libre ?	OUI / NON			
	14	Le logement est-il doté d'un détecteur de fumée ?	OUI / NON			

Identification du bailleur

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

Critères d'éligibilité au Label "Logement CROUS"

Questionnaire d'auto-évaluation pour les propriétaires			Réponses OUI / NON Montant	Paraphes		Observations
				Le Bailleur	Le locataire	
Confort	15	Certifiez-vous sur l'honneur que le logement dispose d'une installation permettant un chauffage normal, munie des dispositifs d'alimentation en énergie et d'évacuation des produits de combustion et adaptée aux caractéristiques du logement ?	OUI / NON			
	16	Le logement dispose-t-il d'une installation d'alimentation en eau potable assurant à l'intérieur du logement la distribution avec une pression et un débit suffisants pour l'utilisation normale de ses locataires ?	OUI / NON			
	17	Le logement dispose-t-il d'installations d'évacuation des eaux ménagères et des eaux-vannes empêchant le refoulement des odeurs et des effluents et munies de siphon ?	OUI / NON			
	18	Le logement dispose-t-il d'une cuisine aménagée de manière à recevoir un appareil de cuisson et comprenant un évier raccordé à une installation d'alimentation en eau chaude et froide et à une installation d'évacuation des eaux usées ?	OUI / NON			
	19	Le logement dispose-t-il d'une installation sanitaire (WC+douche+lavabo) indépendante et intérieure au logement aménagée de manière à garantir l'intimité personnelle, alimentée en eau chaude et froide et munie d'une évacuation des eaux usées ?	OUI / NON			
	20	Le logement dispose-t-il d'un réseau électrique permettant l'éclairage suffisant de toutes les pièces et des accès ainsi que le fonctionnement des appareils ménagers courants indispensables à la vie quotidienne.	OUI / NON			
	21	Le logement dispose-t-il d'une installation téléphonique active ou d'une solution de raccordement à internet ?	OUI / NON			
	22	Le logement est-il convenablement insonorisé ?	OUI / NON			
	23	Le Diagnostic de Performance Energétique atteint-il au minimum la classe E (classes F et G exclues) ?	OUI / NON			
Surface	24	Le logement dispose-t-il au moins d'une pièce principale ayant soit une surface habitable au moins égale à 9 mètres carrés et une hauteur sous plafond au moins égale à 2,20 mètres, soit un volume habitable au moins égal à 20 mètres cubes ?	OUI / NON			
Décence	25	Confirmez-vous que le logement ne fait pas l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ?	OUI / NON			
Mobilier	26	Le logement est-il équipé d'au moins une table et de chaises en bon état ?	OUI / NON			
	27	Le logement est-il équipé d'un évier et raccordé à une installation d'alimentation en eau chaude et froide et à une installation d'évacuation des eaux usées ?	OUI / NON			
	28	Le logement est-il équipé d'éléments de cuisson en bon état de fonctionnement ?	OUI / NON			
	29	Le logement est-il équipé d'un réfrigérateur en bon état de fonctionnement ?	OUI / NON			
	30	Le logement est-il équipé d'au moins un lit en bon état ?	OUI / NON			
	31	Le logement est-il équipé d'au moins une armoire en bon état ?	OUI / NON			

Identification du bailleur

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

Critères d'éligibilité au Label "Logement CROUS"

Questionnaire d'auto-évaluation pour les propriétaires		Réponses OUI / NON Montant	Paraphes		Observations
			Le Bailleur	Le locataire	
Redevance	32	Quel est le montant du loyer ?			
	33	Quel est le montant des dépenses annexes à la charge du locataire en équivalent mensuel (eau, chauffage, gaz et ou électricité, taxe pour enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation, entretien des parties communes...) ?			

IDENTIFICATION DU BAILLEUR	
Je soussigné,	
Nom :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Prénom :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Adresse permanente du bailleur	
Adresse :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Ville :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Code postal :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Bailleur du logement situé au :	
Adresse :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Ville :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Code postal :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Atteste sur l'honneur de l'exactitude des réponses au présent questionnaire et en particulier que ce logement remplit toutes les conditions prévues par la réglementation en vigueur relatives à la sécurité des personnes et au logement décent, notamment celles des décrets n°2002-120 du 30 janvier 2002 et 2011-36 du 10 janvier 2011 décrites aux rubriques "sécurité" et "confort".	
Fait à :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Le :	<input style="width: 85%;" type="text"/>
Signature du logeur :	<input style="width: 85%;" type="text"/>

IDENTIFICATION DU CROUS	
CROUS :	DE PARIS
Service :	SERVICE DES BOURSES ET DU LOGEMENT
Adresse :	39, AVENUE GEORGES BERNANOS
Ville :	PARIS
Code postal :	75005
Téléphone :	01 40 51 36 12
Adresse de messagerie :	logement-en-ville@crous-paris.fr

NOTICE D'UTILISATION DU QUESTIONNAIRE	
Instructions :	<p>Une réponse à chacune des questions posées est OBLIGATOIRE.</p> <p>Hormis pour les questions 1, 32 et 33, les réponses attendues sont "OUI" ou "NON".</p> <p>Pour les question 32 et 33 : indiquez le montant en euros.</p>

Identification du bailleur

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

CROUS DE PARIS
39 av Georges BERNANOS
75005 PARIS